

COMBAT RÉPUBLICAIN

Numéro 2

Bulletin d'information de la **CNGR**
Coordination Nationale de la **Gauche Républicaine**

A SAVOIR

DEFICIT RECORD pour la balance commerciale des Etats-Unis. Avec la somme astronomique de 617, 7 milliards de dollars en 2004, elle enregistre une hausse de 24, 4 % par rapport à l'année précédente. Les Américains n'ont jamais autant consommé, et avec d'autant plus de désinvolture qu'ils le font à crédit. De plus, si l'on ose dire, le déficit budgétaire annuel est à peu près du même ordre! Bref, le pays de George Bush vit très au-dessus de ses moyens et dépend des pays étrangers, notamment de la Chine, pour boucler ses fins de mois. Une telle fuite en avant de la plus grande économie de la planète laisse planer la menace d'un désastre financier sans précédent. Le colosse US a les pieds d'argile...

...ET BENEFICES RECORD pour deux banques françaises. La Société Générale affiche 3, 1 milliards d'euros de profits en 2004, en hausse de 25% par rapport à 2003. Quant à BNP-Paribas, elle fait un bond de 24% en un an, avec un bénéfice de 4, 7 milliards d'euros pour 2004. Ces chiffres sont à rapprocher d'une étude publiée il y a peu dans le magazine *Que Choisir* sur les énormes marges dégagées par les banques dans leurs opérations courantes, facturées à leurs clients. Et ces milliards de bénéfices, où seront-ils réinvestis? Très peu dans le soutien aux PME, pourtant créatrices d'emploi, mais envers lesquelles les banques ne se montrent guère empressées. C'est bien connu, on ne prête qu'aux riches.

FILLON TROP CHELOU

La grogne lycéenne s'amplifie contre le projet de réforme du ministre de l'Education. Il est vrai qu'avec l'introduction du contrôle continu dans le baccalauréat, Fillon prétend mettre en place une différenciation de ce diplôme selon les lycées. Ainsi, il y aurait un bac Neuilly et un bac Seine Saint Denis; à part ça la réforme n'est pas d'inspiration libérale... Nous reviendrons sur le dossier éducation dans notre prochaine édition.

L'EDITO: 35 heures, corriger les insuffisances et rétablir les avancées.

Janvier 2003: la loi Fillon introduit des assouplissements aux "35 heures". Le plafond annuel d'heures supplémentaires est relevé, et leur paiement modulé selon la taille et le secteur d'activité de l'entreprise. Mais le MEDEF n'était toujours pas satisfait et l'a fait savoir. Il sera une fois de plus entendu par le Président de la République, qui, le 14 juillet, s'est prononcé pour de nouveaux assouplissements à négocier entre partenaires sociaux.

En guise de négociations, le Premier Ministre a reçu les organisations syndicales les unes après les autres. Puis celles-ci ont pris connaissance des propositions de M.Raffarin lors de sa conférence de presse de décembre 2004, où il a annoncé une série de mesures dictées par le MEDEF. Un groupe de députés UMP s'est montré encore plus zélé que le Premier Ministre, en déposant une proposition de loi examinée depuis le 1er février par l'Assemblée Nationale.

Cette fois le baron Sellière peut être satisfait. Une fois de plus, il fait carton plein. Rien ne lui a été refusé. Le compte épargne-temps devient, en ces temps de flexibilité, un outil de plus pour l'employeur, qui de sa propre initiative pourra décider d'y affecter sans aucune limite les heures effectuées au-delà de l'horaire collectif. 10 jours de repos par an obtenus par la loi et la négociation seront désormais affectés selon le bon vouloir du patron. Hypocrisie suprême, la droite parle de "temps choisi", sous prétexte que le salarié pourrait directement négocier son rythme de travail avec son employeur; autant dire que c'est le chantage patronal qu'on va renforcer. Le plafond annuel d'heures supplémentaires, que la loi Fillon avait déjà porté de 130 à 180 heures, atteindra désormais 220 heures. Des heures supplémentaires autrefois majorées de 25% ne seront plus bonifiées que de 10% en particulier dans les petites entreprises.

Pour essayer de justifier ces reculs sociaux, le gouvernement et la droite ont martelé un slogan inique: Il faut permettre aux salariés qui le souhaitent de travailler plus pour gagner plus. Des millions de salariés, des femmes notamment, qui travaillent à temps partiel, n'attendent qu'une chose: pouvoir travailler à temps plein. La loi qui va être votée aura pour conséquence, à la grande satisfaction du MEDEF, de faire baisser le prix moyen de l'heure travaillée. Dans le même temps, les rémunérations des "grands" patrons ont par contre augmenté en moyenne de 16%! Les parlementaires de gauche se sont engagés, en cas de victoire aux prochaines législatives, de revenir sur cette loi. Espérons qu'il en sera ainsi; en attendant l'heure est à la mobilisation syndicale. Car une très grande majorité de salariés considère à juste titre que ce temps libre est un acquis irréversible. Ils savent parfaitement que les gains de productivité réalisés permettent de le financer aisément: grâce aux mesures de flexibilité obtenues par les entreprises, les salariés font souvent en 35 heures ce qu'ils faisaient en 39 heures, le tout avec des salaires gelés sur plusieurs années alors que progressait la rémunération du capital sans que réagisse le gouvernement Jospin.

Cette détérioration du pouvoir d'achat a freiné la croissance et relancé le chômage, malgré les 400 000 nouveaux emplois induits par le passage au 35 heures. Ainsi, les 35 heures ont servi de révélateur des insuffisances de la politique de la "gauche plurielle".

Le projet alternatif de la gauche républicaine doit viser à les corriger. Or on n'y parviendra pas si la logique de mondialisation financière voulue par la droite alliée au MEDEF et contenue dans le projet de "constitution européenne" s'impose, et laisse les marchés financiers totalement libres de faire reculer les droits sociaux. Il faut, au contraire, revaloriser le travail et sa rémunération, en appliquant une politique fiscale et d'aide aux entreprises qui encourage l'investissement, donc l'emploi, et non les placements financiers.

Enfin la Gauche Républicaine, fortement attachée aux valeurs de solidarité et d'égalité des chances, doit s'engager à reconstruire un service public fort et de qualité dans les secteurs essentiels: santé, éducation, transports, énergie; C'est notre priorité politique!

Le Combat Républicain

MAIS NON! MAIS NON!

MAIS NON! MAIS NON!

MAIS NON! MAIS NON!

MAIS NON! MAIS NON!

MAIS NON! MAIS NON!

Combat Républicain consacre une rubrique à la campagne du référendum sur le «Traité Constitutionnel» de l'U.E. Le lecteur y trouvera des arguments, des échos, des interviews... Tout ce qu'il faut pour voter et faire voter «Non».

EMILE ZUCCARELLI SE PRONONCE POUR LE NON...

Député-Maire de Bastia, ancien ministre et président d'honneur du Parti des Radicaux de Gauche, Emile Zuccarelli a accordé une interview à l'Humanité du 10 février, dans laquelle il explique son rejet du Traité Constitutionnel Européen.

«Ce n'est plus une constitution, souligne-t-il, c'est un inventaire à la Prévert qui vise à interdire demain au pouvoir politique national ou européen de sortir du cadre ultra-libéral que ses concepteurs ont assigné à l'Europe.» Tout en se déclarant partisan de la construction d'une Europe forte, Emile Zuccarelli dénonce l'alignement systématique sur l'OTAN stipulé dans le traité.

Loin d'ouvrir une crise, «la victoire du Non serait l'occasion de reposer l'Europe sur de nouvelles bases, de renégocier le traité.» Rappelant qu'avant le référendum de 2003 en Corse, le Oui était donné largement vainqueur, le leader radical explique la victoire du Non « par la campagne d'explication que nous avons lancée dans toute l'île sur le vrai contenu du texte. » Un exemple à imiter.

...ET JEAN-LUC CAZETTES (CGC) MENACE D'EN FAIRE AUTANT

Le président de la Confédération Générale des Cadres, Jean-Luc Cazettes, menace de s'engager dans la campagne pour le Non si le gouvernement ne bloque pas définitivement la directive Bolkestein sur la libéralisation des services en Europe (voir Combat Républicain du 8 février).

Dans un éditorial de l'hebdomadaire de la CGC, il souligne que l'on ne saurait «se satisfaire d'une simple suspension de la directive qui nous reviendrait dès le référendum passé.» Faute de quoi, « nous serions amenés à nous engager clairement, fermement, avec ardeur et conviction, dans une campagne pour le Non». Allons, Jean-Luc, aucune hésitation!

BRUXELLES GARDE LA DIRECTIVE BOLKESTEIN SOUS LE COUDE

Prévenons vite le camarade Cazettes: la Commission européenne n'a aucune intention de retirer la directive Bolkestein. C'est ce qu'a clairement indiqué, le 4 février, la porte-parole de la commission, Françoise Le Bail. Elle a précisé que Bruxelles voulait travailler avec le Parlement européen et les Etats membres «pour trouver des solutions à des problèmes difficiles, liés en particulier au problème de la clause du pays d'origine». En clair, Bolkestein revient, juste après le référendum en France.

Dossier en ligne:

Cette semaine, vous trouverez sur notre site, l'argumentaire sur lequel se base Bernard Teper (Président de l'UFAL) pour ses conférences pour le « non » au Traité Constitutionnel Européen.

VOYNET N'EXCLUT PAS UNE CAMPAGNE AVEC LA DROITE

Plus forte que Hollande, qui manifeste encore quelques pudeurs en matière de fréquentations publiques, Dominique Voynet envisage de faire campagne pour le Oui avec des représentants de la majorité, en particulier de l'UDF. « Je ferai campagne avec ceux qui sont capables de soutenir le Oui, je n'ai aucun état d'âme », a précisé la sénatrice Verte. Elle aurait donc encore une âme ?

DANUTA VEND LA MÊCHE

« Prévenir les délocalisations, les stopper par des règles artificielles travaillerait contre la compétitivité des entreprises. Ce que nous devons faire, au contraire, c'est faciliter les délocalisations au sein de l'Europe ». Ces propos tenus le 8 février au quotidien La Tribune par Danuta Hübner, commissaire européenne à la politique régionale, ont provoqué un émoi certain. Le gouvernement français s'est même dit « surpris et choqué » par ces déclarations.

Mais que l'on cesse de prendre les Français et les Européens pour des imbéciles. Après tout, comme le rappellent dans un communiqué Pierre Pertus et Patrice Judille, coprésidents de la CNGR, « Mme Hübner ne dit rien d'autre que ce que nous promet le traité constitutionnel : plus de délocalisations pour plus de compétitivité. » Quant à Claudie Haigneré, ministre aux affaires européennes qui déclare vouloir avancer sur le dossier de l'harmonisation fiscale, nos deux Coprésidents la renvoient aux articles 3-170 et 3-371 dudit traité, qui empêchent toute harmonisation de la fiscalité directe, en particulier celle qui concerne les entreprises.

BRUXELLES S'ATTAQUE AUX AIDES PUBLIQUES

Décidément, les membres de la commission Barroso jouent tous à « plus libéral que moi tu meurs ». L'ineffable Neelie Kroes, commissaire à la concurrence, a annoncé qu'elle voulait réformer les aides publiques, afin de les destiner aux entreprises de capital-risque ou innovantes, et non plus aux grandes compagnies nationales en difficulté. Dans le collimateur de Mme Kroes : les aides accordées par la France à Alstom ou par la Grande Bretagne à British Energy. Et qu'on ne vienne surtout pas lui parler de politique industrielle, cette obscénité !

PLUS DE 600 CITOYENS selon la presse locale, ont assisté le 5 février à la soirée de l'An nouveau, organisée à Villeneuve d'Ascq par le Club « Rassemblement Citoyen », dont le Président est notre ami de la Gauche Républicaine, Gérard CAUDRON, député européen de 1989 à 2004. Dans un discours chaleureux, il a appelé ses concitoyens à se mobiliser contre le projet de constitution européenne : « Etre digne de vous et digne de votre confiance, c'est me battre avec vous pour une autre Europe, une Europe sociale, humaine, citoyenne et culturelle et donc refuser le projet de constitution signé par Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, proposé à nos votes par Monsieur Jacques Chirac, et coaché par le baron Ernest Antoine Sellière ! C'est l'Européen de toujours qui ce soir vous le redit : être Européen aujourd'hui c'est rejeter le projet ultra-libéral de constitution qui vous est proposé ».